

CHARTRE ETHIQUE

L'AME a souhaité rédiger une charte éthique à laquelle elle demande à ses membres d'adhérer. Cette charte nous invite tous à respecter les attitudes qui fondent la pleine conscience. Ceci afin de garantir parmi nos membres de bonnes pratiques ainsi qu'une certaine homogénéisation de celles-ci.

En adhérant à notre association, vous acceptez d'adhérer à notre charte éthique, aussi bien dans l'instruction des programmes PEACE basés sur la pleine conscience pour lesquels vous vous êtes spécifiquement formés, que dans toute adaptation de ceux-ci ou innovation que votre domaine d'exercice professionnel vous inviterait à développer.

Merci de bien vouloir lire attentivement la charte ci-dessous et nous la retourner signée à l'adresse suivante : AME, 10 chemin de Mal Clabel, 31 500 Toulouse

Les objectifs

L'expérimentation du programme PEACE (**P**résence, **E**coute, **A**ttention, **C**oncentration dans l'Enseignement) a pour objectif principal de faire bénéficier les élèves et les équipes éducatives des effets positifs de la pratique de la méditation laïque (Mindfulness), également appelée de pleine conscience, pleine présence, tant du point de vue des apprentissages que des relations interpersonnelles et du bien-être individuel de chacun.

Les principes

Le projet PEACE repose sur trois principes qui garantissent le respect des fondements républicains de l'école et des croyances de chacun, le respect des compétences et des exigences de chacun, ainsi que le respect de l'honnêteté intellectuelle et une approche orientée par la bienveillance, la collaboration, la recherche et l'alliance des compétences nécessaires pour répondre aux besoins de l'environnement éducatif.

La laïcité

Les exercices proposés lors du projet PEACE s'inspirent des pratiques laïques de la méditation (Mindfulness). Nos intervenants s'engagent à respecter le principe de laïcité et à ne véhiculer aucun dogme ou doctrine issus d'une religion, d'une tradition ou d'une philosophie, quelles qu'elles soient. Les exercices proposés sont abordés sous un angle qui puisse être validé par les sciences de l'éducation, la psychologie positive et l'application des intelligences multiples mais aussi bienveillant et respectueux des croyances et modèles de

chacun. La méditation est conçue comme une pratique de l'attention permettant d'apporter des bénéfices éducatifs aux élèves et aux enseignants, tant du point de vue de leur bien-être, de leurs comportements, de leurs apprentissages que de leur confiance en eux, leurs relations aux autres et l'amélioration du climat scolaire.

La coopération

Les intervenants du projet PEACE travaillent en étroite collaboration avec les enseignants des classes participantes et l'équipe pédagogique, **sans lesquels l'action ne peut être efficace**. Ils tiennent aussi informées les familles et sont à leur disposition pour toute demande d'informations complémentaires. La coopération est aussi de mise au sein de l'équipe grâce à un échange régulier sur les activités de chacun et à la poursuite d'une réflexion commune sur le projet. L'équipe cherche aussi à collaborer avec les autres acteurs de la méditation à l'école afin de fédérer les avancées et les énergies **et engage un dialogue avec les représentants institutionnels de l'éducation nationale**.

L'évaluation

Toute évolution intéressante repose sur une évaluation pertinente. Evaluer c'est se rendre compte et rendre compte. L'équipe du projet PEACE a donc besoin d'une évaluation rigoureuse pour analyser et faire évoluer son action d'une part, et convaincre toujours davantage d'acteurs de l'éducation de l'intérêt de la méditation à l'école d'autre part. L'évaluation est un projet à part entière au sein d'un projet plus vaste. Nécessairement modeste la première année de mise en œuvre, elle sera développée au fur et à mesure et associera des spécialistes des champs de recherche concernés.

Votre engagement :

L'AME pourra soutenir et promouvoir les programmes PEACE que vous vous engagez à diffuser dans un contexte laïc, sans dénaturer cette approche et afin de la rendre accessible au plus grand nombre de personnes pouvant en bénéficier. Ceci implique aussi de pouvoir incarner les attitudes fondamentales que sont le non-jugement, la patience, l'esprit du débutant, la confiance, le non-effort, l'acceptation, le lâcher prise. De même, vous vous engagez à maintenir une pratique personnelle régulière et à respecter certaines règles et valeurs telles que décrites dans les recommandations suivantes :

Information quant au parcours de formation d'intervenant PEACE:

Diffuser une information juste et claire sur les formations suivies, c'est-à-dire en ne transformant ni leur intitulé, ni leur objectif, ni le nom, la formation ou le titre des formateurs. Ces aspects valent pour la communication sur le site de l'AME, de même qu'en-dehors de l'AME, sur tous les supports où ces programmes et activités basés sur la pleine conscience dans l'enseignement sont promus.

Communication sur les programmes PEACE :

Dans les brochures et autres supports promouvant ce programme, diffuser une information réaliste et sincère au sujet des bénéfices que les participants peuvent en attendre, c'est-à-

dire sans promettre de résultat, ni évoquer des bénéfices possibles autres que ceux jusqu'ici scientifiquement prouvés ou en cours de recherche et validation. Veiller à ce que les photos, illustrations ou citations jointes soient le plus en accord possible avec la pratique de la pleine conscience telle qu'intégrée dans les programmes originaux, par exemple en évitant la confusion avec des pratiques religieuses et en soulignant que les pratiques sont accessibles ou adaptables à toute personne, quelle que soit sa condition physique.

L'utilisation du logo AME ou du nom du programme PEACE sera soumis à autorisation écrite du bureau.

Contenu des programmes PEACE :

S'engager à instruire le programme PEACE, en respectant la trame, l'esprit et l'éthique.

Attitude envers les participants :

Avoir une attitude ouverte et respectueuse envers tous les participants à vos programmes, permettant d'accueillir sans discrimination toute personne pouvant en bénéficier, tout en restant attentif aux fragilités physiques ou psychiques individuelles pouvant constituer une contre-indication, à discuter alors avec la personne, l'enfant ou l'enseignant.

Il sera demandé un extrait de casier judiciaire avant toute intervention en milieu scolaire

Confidentialité :

Ne divulguer, auprès de tiers et sans son autorisation formelle, aucune information personnelle concernant un participant à vos programmes PEACE, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de ceux-ci.

Tarifs :

Pratiquer des tarifs raisonnables pour les programmes PEACE, c'est-à-dire un tarif correspondant à une fourchette de prix tels que pratiqués par les collègues de votre région ou de votre pays.

Relation entre membres :

Adopter à l'égard des autres membres de l'AME, tant en leur présence que lors d'échanges à leurs propos, une attitude fondée sur le respect, la prévenance et la bienveillance.

Approfondissement de la pratique et de la réflexion :

Tout comme les participants aux programmes et ateliers basés sur la pleine conscience sont encouragés à maintenir la pratique et la réflexion, s'engager dans l'approfondissement de

votre pratique et la compréhension continue de celle-ci, en inscrivant votre parcours d'intervenant et/ou de formateur dans un processus de formation continue.

Le non-respect de tout ou partie de cette charte éthique pourrait remettre en question votre statut de membre de l'AME.

Je m'engage à respecter les différents points repris dans cette charte éthique, et qui sont sous-tendus par les attitudes qui fondent la pleine conscience.

Date: / / 20....

Nom: _____

Prénom: _____

Signature: